



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2024/086/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Affaire suivie par Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Appel devant la CAA de Marseille du jugement du 14 juin 2024 n° 2101711 du Tribunal Administratif de Toulon annulant la décision de constat de péremption d'un permis de construire – CTX 2021-41.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide d'ester en Justice, en défense, dans l'affaire visée en objet. La SCP IM AVOCATS, Avocats, domiciliée 23, rue Peiresc, 83000 TOULON, sera le représentant légal de la Commune, en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le numéro 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 22/AR/55 du 3 mai 2023.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **29 JUIL. 2024**

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE **30 JUIL. 2024**

PUBLIE LE **30 JUIL. 2024**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Appel devant la CAA de Marseille du jugement du 14 juin 2024 n. 2101711 du Tribunal Administratif de Toulon annulant la décision de constat de péremption d'un permis de construire - CTX 2021-41

Date de transmission de l'acte : 30/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 30/07/2024

Numéro de l'acte : DEC-2024-086-AJ (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240730-DEC-2024-086-AJ-AR

Date de décision : 30/07/2024

Acte transmis par : Sophie MANA ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes